

N° 2023-055

VOIE VERTE : APPROBATION DU PROGRAMME ET DEMANDE DE SUBVENTIONS

L'an deux mil vingt-trois le 12 avril, le Conseil Communautaire dûment convoqué le 06 avril 2023, s'est réuni à Aime-La-Plagne, sous la Présidence de Lucien SPIGARELLI, Président.

M. GOSTOLI Michel est désigné secrétaire de séance.

Mmes DUCHOSAL Sylviane, ASTIER Fabienne, BERARD Patricia, CHAMOUSSIN Bernadette, CHENU Azélie, GIROD-GEDDA Isabelle, MAIRONI-GONTHIER Corine, MARTINOD Marie, PAVIET Rose, VILLIEN Michelle

MM. SPIGARELLI Lucien, FAVRE Didier, HANRARD Bernard, BROCHE Richard, DUC Jacques, DUCOGNON Guy, GOSTOLI Michel, MARCHAND-MAILLET Thierry, PELLICIER André, SILVESTRE Jean-Louis, TRAISSARD Robert, VIBERT Christian.

Absents excusés :

Mme FAGGIANELLI Evelyne qui donne pouvoir à Mme BERARD, FAVRE Maryse qui donne pouvoir à M. FAVRE.

MM. BOCH Jean-Luc qui donne pouvoir à M. GOSTOLLI, BOUTY Georges qui donne pouvoir à M. DUCOGNON, VILLIBORD Guillaume

En exercice : 27

Présents : 22

Absents : 5

Pouvoir : 4

M. le Président rappelle que la Communauté de Communes gère l'entretien de la voie verte qui longe l'Isère de Landry jusqu'à l'entrée de Aime.

Le Conseil communautaire souhaite que cet itinéraire soit prolongé jusqu'à la galerie de sécurité du tunnel du Siaix, en passant par Villette et Centron, afin de permettre une continuité cyclable à l'échelle de la Tarentaise.

Ce projet s'inscrit pleinement dans le plan vélo adopté par le Département de la Savoie : «*itinéraire cyclable le long de la vallée de l'Isère depuis la Haute Tarentaise vers Albertville*».

Afin de réaliser cette extension, le tracé serait aménagé comme suit :

- Prolongation de la voie verte existante en élargissant le trottoir partagé de la route de La Plagne
- Liaison au centre-ville d'Aime par la route de Frébuge
- Traversée d'Aime réalisée par la Commune
- Création d'une piste cyclable bidirectionnelle côté nord de la chaussée à la sortie du centre-ville d'Aime
- Création d'une voie verte le long de la RN 90 côté nord
- Création d'une voie verte en surplomb de la RN90 jusqu'à la micro-centrale sur le Nant de Tessens
- Connexion à Villette en créant une voie verte à travers champs
- Traversée de Villette par la route de la Piaz en partageant la voirie

- Liaison de Villette à Centron par la route impériale puis par la RD85b et la rue Saint Claude,
- Connexion à la galerie de sécurité du tunnel de Siaix par la création d'un ouvrage d'art sous la forme d'un passage inférieur sous la RN90.

Ainsi le budget prévisionnel de l'opération s'élève à 3 572 040 € HT, soit 4 286 448 € TTC (+20% par rapport au chiffre réalisé en 2020).

Pour réaliser ces travaux, il convient de solliciter des subventions aux taux les plus élevés.

Le plan de financement prévisionnel s'établit comme suit :

| | Taux d'intervention | Montant prévisionnel de l'aide en € HT |
|---|---------------------|--|
| <i>Etat - AAP Mobilités Actives</i> | 50% | 1 786 020 |
| <i>Département de la Savoie - Plan vélo</i> | 30% | 1 071 612 |
| <i>Auto-financement CoVA</i> | 20% | 714 408 |
| Total | 100% | 3 572 040 € HT |

Ceci exposé,

Le Conseil Communautaire,

Après avoir délibéré,

- nombre de votants : 26
- nombre d'abstentions : 0
- nombre de suffrages exprimés : 26
- nombre de votes « pour » : 26

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

ADOpte le tracé et le plan de financement présentés ci-dessus.

AUTORISE le Président à solliciter les subventions auprès du Département et de l'Etat.

FAIT ET DELIBERE LE 12 AVRIL 2023.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Le Président,
Lucien SPIGARELLI

LES VERSANTS D'AIME
COMMUNAUTE DE COMMUNES
1002, AVENUE DE TARENTOISE
BP 60 - 73212 AIME-LA-PLAGNE CEDEX